



FRANCE

Rentrée scolaire : les dépenses des familles en nette hausse

Selon la Confédération syndicale des familles, le coût bondit en moyenne de 6,2 %

La rentrée 2020 sera-t-elle plus difficile à assumer financièrement pour les parents d'élèves ? Selon une étude de la Confédération syndicale des familles (CSF), rendue publique le 18 août, les dépenses des familles sont en nette augmentation, de 6,2 % en moyenne. La hausse atteint 11,4 % pour les élèves du cours préparatoire, soit 177 euros de budget moyen, et 12,9 % en 6^e, soit 407 euros. Une augmentation exceptionnelle – la hausse des coûts oscille d'ordinaire entre 0 % et 1 % – et préoccupante, alors que de nombreuses familles sont sorties financièrement fragilisées du confinement.

L'organisme avance plusieurs pistes pour expliquer un tel bond. D'abord, la crise due au coronavirus est venue accentuer la place du numérique dans la scolarité, et il est de plus en plus fréquent de voir figurer du matériel informatique dans les fournitures demandées. En outre, selon des témoignages recueillis auprès de parents d'élèves, ceux-ci ont plus souvent « cédé » au cours de leurs achats pour faire plaisir à leurs enfants, après la période difficile du confinement.

Disparités territoriales

Enfin, les ménages modestes, bénéficiaires d'une allocation de rentrée scolaire, ont vu son montant majoré de 100 euros par enfant cette année. « *Les familles les plus fragiles en auront profité*

pour acheter du matériel de meilleure qualité, et plus durable dans le temps », avance Charlotte Barre, chargée de mission à la CSF et coautrice de cette étude, menée à partir des listes d'achats de 243 familles.

Mais l'enquête pointe aussi les demandes parfois excessives des enseignants. Une liste modèle est bien mise en ligne chaque année par le ministère, qui recommande la minimisation des coûts, l'échelonnement des dépenses sur l'année et l'« *élaboration concertée* » avec les parents d'élèves. Mais cette liste est « *assez peu suivie* » dans les établissements, regrette la CSF.

Une liste distribuée à des élèves de 4^e, par exemple, réclame ainsi l'achat d'une gomme « *de fabrication allemande* » et d'un taille-crayon commercialisé par une grande marque de beaux-arts. Certaines écoles insistent sur les achats anticipés pour constituer une « *réserve* » – il faudra ainsi se munir de 10 tubes de colle dès la rentrée, peut-on lire sur l'une des listes. Face à ce phénomène, la CSF demande que le choix des fournitures soit élaboré en collaboration avec les parents – et rappelle que d'appliquer la TVA à 5,5 %, celle réservée aux produits de première nécessité, permettrait de considérables économies.

La CSF s'inquiète enfin des disparités territoriales du coût de l'école. Pour le matériel, et tous les frais associés à la scolarité (can-

tine, livres scolaires, transports...), les élèves sont plus ou moins aidés selon leurs territoires. Certaines collectivités choisissent de fournir le matériel de base, d'autres offrent des tablettes numériques, d'autres encore couvrent la totalité du coût des transports... « *C'est une forme d'organisation des inégalités que nous dénonçons depuis de nombreuses années*, commente Rodrigo Arenas, coprésident de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). *On reporte sur les familles des coûts qui devraient être pris en charge par l'école.* » De sorte que les enfants finissent par dépendre d'« *une collectivité plus bienveillante qu'une autre* ». ■

VIOLAINE MORIN